

En 1985, on dénombrait dans la province 257 cités et villes, 1,298 municipalités et 56 villages autochtones. Les intégrations majeures de municipalités ont commencé en 1965 par la fusion des 14 municipalités de l'Île-Jésus en une nouvelle ville appelée ville de Laval. En 1970, les Communautés urbaines de Montréal et de Québec ainsi que la Communauté régionale de l'Outaouais étaient établies et l'intégration de leurs services municipaux devait se faire graduellement dans chaque cas.

Québec est la capitale de la province, et Montréal est la ville constituée qui possède le plus grand nombre d'habitants.

**Ontario.** En Ontario, à peine plus de 10 % de la superficie englobe 95 % de la population totale de la province dont l'organisation est de type municipal; le reste du territoire relève directement du pouvoir provincial. La section peuplée se divise en une municipalité métropolitaine, dix municipalités régionales, ainsi que 27 comtés et dix districts régionaux. L'Ontario compte 49 cités comprenant une circonscription, 145 villes, 119 villages, 478 municipalités et huit districts d'amélioration locale. La municipalité du Toronto métropolitain, qui existe depuis janvier 1954, englobe cinq cités et une circonscription et se charge de l'impôt foncier, du service de police, du service d'eau, des égouts, des réseaux de routes métropolitaines et de la planification. Les municipalités régionales de Durham, Haldimand-Norfolk, Halton, Hamilton-Wentworth, Niagara, Ottawa-Carleton, Peel, Sudbury, Waterloo et York ont remplacé les administrations de comté et assument désormais certaines fonctions à l'égard de toutes les municipalités comprises dans leurs limites. La municipalité de district Muskoka remplit des attributions analogues à celles des municipalités régionales vis-à-vis des municipalités réorganisées de l'ancien district de Muskoka. Cette forme d'administration régionale est envisagée dans d'autres secteurs. Chaque comté, bien qu'il forme une municipalité constituée, comprend les villes (sauf quatre villes séparées), les villages de même que les townships qui y existent. Certaines municipalités se situent à l'extérieur des comtés, dans des régions appelées districts. Ces districts, dans l'Ouest et dans le Nord de l'Ontario, ne sont pas des entités municipales.

La capitale de l'Ontario, Toronto, a été la capitale du Haut-Canada avant la Confédération. North York vient au second rang des villes constituées de la province, suivie, quant au chiffre de population, de Mississauga, de Scarborough, de Hamilton et d'Ottawa, la capitale nationale.

**Manitoba.** Le Manitoba compte cinq cités, 35 villes, 40 villages et 105 municipalités rurales. Il y existe également 17 districts d'administration

locale qui exercent les mêmes fonctions générales que les municipalités. Régis par des administrateurs agissant, dans la plupart des cas, sur l'avis de conseils élus, ces districts sont subordonnés à l'autorité suprême du ministre des Affaires municipales.

Au Manitoba, la capitale (Winnipeg) et 11 municipalités environnantes, après 12 années d'assujettissement à l'autorité centrale de la Corporation métropolitaine du Grand Winnipeg, ont été fusionnées en une seule ville au mois de janvier 1972.

**Saskatchewan.** Cette province compte 12 cités, 143 villes, 323 villages, 32 villages touristiques, deux villes nordiques, dix villages nordiques, 14 hameaux nordiques et 299 municipalités rurales. L'administration des dix villages de la partie septentrionale est assurée par la province elle-même sur l'avis de comités consultatifs locaux.

Regina est la capitale de la Saskatchewan, mais Saskatoon est légèrement plus peuplée.

**Alberta.** L'Alberta comprend 16 cités, 108 villes, 172 villages, 20 districts municipaux et 30 comtés. Les comtés administrent les écoles en plus des services municipaux. Il y a dans la province 19 districts d'amélioration locale et trois régions spéciales administrées par le Conseil des régions spéciales.

Edmonton, la capitale, est devenue officiellement une municipalité en 1904. Fondée en 1875 par la Police montée, Calgary a été constituée ville au cours de l'année 1893.

**Colombie-Britannique.** En 1967, le gouvernement de la Colombie-Britannique instaurait le régime des administrations régionales. En janvier 1972, 28 districts régionaux étaient déjà établis. Ces districts assument la responsabilité de certains services fournis par les municipalités comprises dans leurs limites et assurent des services aux régions antérieurement non organisées. Il existe en Colombie-Britannique 35 cités, 13 villes, 48 villages et 46 districts. Les districts sont surtout ruraux, bien que quelques-uns, qui avoisinent les villes principales de Vancouver et de Victoria, revêtent un caractère largement urbain. Des districts locaux non légalement constitués ont été établis aux fins de fournir certains services municipaux.

Victoria, la capitale, située à l'extrémité sud-est de l'île Vancouver, a été constituée en 1862. Vancouver, la ville la plus peuplée de la province, a reçu le statut officiel de municipalité en 1886.

**Yukon.** Il existe dans ce territoire deux cités, une ville, quatre villages, un hameau et huit collectivités non structurées. Les cités, les villes et les villages constituent des municipalités de plein droit, se chargeant eux-mêmes des impôts et de l'administration. Le gouvernement du Yukon assure les services municipaux aux collectivités